

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement RCA07-08-0012-8 modifiant le règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 12 janvier 2021.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal,
Le 13 janvier 2021

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that by-law RCA07-08-0012-8 amending by-law number RCA07-08-0012 on the delegation of powers to officials and employees has been adopted by the Saint-Laurent borough council at its regular meeting of January 12th, 2021.

This planning by-law is filed at the Citizen's Office located at 777 Marcel-Laurin Boulevard, Saint-Laurent, at the disposal and for information of any interested person.

Montréal,
January 13th, 2021

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement